



## LETTRE D'ENGAGEMENT POUR LE CARNET DE PELERIN

Bonjour,

Vous allez vous mettre en chemin vers st Jacques de Compostelle, à pied, à cheval ou en bicyclette, sur les traces des pèlerins qui vous ont précédé.

A cette fin, vous sollicitez l'obtention du carnet de pèlerin (crédentiale) qu'il faudra faire tamponner tout au long de votre parcours, principalement dans les lieux où vous vous arrêterez pour dormir. Reprenant l'usage des lettres de créances des jacquets d'autrefois, ce document attestera tout au long de votre périple l'authenticité de votre démarche et donnera accès aux refuges pèlerins\*.

En la recevant, il convient de s'engager à respecter l'esprit du chemin et du pèlerinage :

- respect des lieux traversés, préservation et protection du cadre naturel, des paysages et du patrimoine architectural ainsi que de la végétation, de la flore, des cultures agricoles et de la quiétude des élevages ;
- respect des lieux d'accueil, des gîtes et de la vie communautaire qui vous est proposée ;
- respect envers les personnes qui vous accueillent, des autres pèlerins et des habitants des régions traversées.

La crédentiale ne donne aucun droit au pèlerin, qui sera reconnaissant de bénéficier des installations et du matériel mis à sa disposition, si modestes soient-ils, ainsi que du dénouement des personnes. Le pèlerin est tenu d'acquitter des sommes dues pour les frais de son hébergement et de sa nourriture : lorsque le montant de ces frais est laissé à sa libre appréciation, que sa contribution soit généreuse en argent et en nature (aide aux hospitaliers, au ménage, à la bonne tenue du refuge) libre participation et gratuité ne sont pas synonymes. Ceux qui peuvent donner plus aident ceux qui ne peuvent donner moins.

Ami pèlerin, en respectant ces quelques principes, vous contribuerez à préserver l'harmonie et l'authenticité du chemin et vous découvrirez une des plus belles choses de votre voyage.

Nous vous souhaitons bonne route !

*(\*) Toutefois les groupes de pèlerins à pied, organisés avec un véhicule d'accompagnement ainsi que des groupes à vélo seront tenus, en cas d'affluence, de chercher d'autres hébergements que les refuges de pèlerins, réservés en priorité aux pèlerins à pied sans véhicule d'accompagnement.*

### **Je m'engage à respecter les valeurs énoncées ci-dessus, au long du chemin que je vais suivre**

Prénom ..... Nom.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville.....Pays :.....

Tel :..... Mail :.....

Le..... Numéro du carnet du pèlerin remis.....

Signature

Siège social : Maison des Associations, 12 rue de Joué, 37170 Chambray Lès Tours , Téléphone 07 70 63 10 00

Courriel : [secretariat.asso.compostelle.37@gmail.com](mailto:secretariat.asso.compostelle.37@gmail.com)

**Compostelle-tours.org** Facebook : *Chemins de Compostelle en Touraine Voie de Tours*

Association « Loi de 1901 » Déclarée le 31 Janvier 2005 sous le n° 0372015921 à la Préfecture d'Indre et Loire, SIREN 802 874 537